



Desistement devant la cour d appel

Par Damien83

Bonjour

Je suis professionnel et j ai assigné mon bailleur devant la cour d appel. A ce jour j ai trouvé un futur acquéreur pour mon fonds de commerce et je voudrais annuler ma procédure en appel.

Ma question est, si mon bailleur décide de poursuivre la procédure malgré mon désistement contre qui pourra t il se retourner (mon acquereur ou moi même malgré ma cessation d activite) et à t il un délai de temps à respecter pour poursuivre la procédure?

Je vous remercie de votre aide

Damien